

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 04037

Numéro SIREN : 901 345 694

Nom ou dénomination : 223 PM

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt 1764

223 PM
Société par actions simplifiée
Capital 10 000 €
54 Quai du Port
13002 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 901 345 694

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
05/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le cinq janvier, à 15 heures, les actionnaires se sont réunis au Siège Social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la présidence.

Total des actions présentes ou représentées en pleine propriété, comportant le capital social.

Monsieur AIT MESSAOUD Mohamed préside la séance en qualité de président :

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du gérant,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Enlever une mention
- Modification de l'article 25 des statuts
- Pouvoirs à donner

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les révolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTION 1

L'assemblée générale décide d'enlever la mention « aucun investissement supérieur à 20 .000 € »

L'article 25 des statuts sera modifié
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

AM

RC

RESOLUTION 2

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les actionnaires

Monsieur AIT MESSAOUD Mohamed

Madame CORET Mélissa

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AIT MESSAOUD', with a long horizontal flourish underneath.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CORET', with a long horizontal flourish underneath.